



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

Compte rendu du conseil d'établissement du 23 juin 2016

Membres présents :

M. MEYER, Proviseur,

Mme THIRION, DSAF

M. BRUN, Directeur des classes primaires

M. LECHEVALIER, Proviseur-adjoint,

Mmes RANDON-BECKER et LEAUTE, représentantes des enseignants du Premier degré,

Mmes DEMERDACHE et FOLKE, représentantes des enseignants du Second degré,

Mmes BECH et IDE et M.DE LA FOUCHARDIERE, représentants des parents d'élèves,

Melle KILCKULLEN, Représentante des élèves

M.LANGLLET, Conseiller Consulaire

Mme HENRY, Conseillère Consulaire

Ordre du jour :

- 1) Organisation de la rentrée prochaine
- 2) Point sur le déroulement des examens
- 3) Questionnaire de satisfaction sur la restauration scolaire
- 4) Modification du règlement intérieur
- 5) Décisions à soumettre à L'AEFE
- 6) Projets de voyages, bilan des voyages
- 7) Questions diverses

Secrétaire de séance : M. BRUN est nommé secrétaire de séance

Le quorum est atteint

Le compte rendu de la séance du 22 mars est adopté à l'unanimité

M. Le Proviseur ouvre la séance en communiquant aux administrateurs les excellents résultats du baccalauréat. Tous nos élèves de T^e sont admis !!

Point N°1 de l'ordre du jour : Organisation de la rentrée prochaine

M. Le Proviseur projette la structure prévue pour la rentrée prochaine.

M. BRUN explique le tableau du 1^{er} degré. (voir doc joint N°1) 26 classes au lieu de 27 mais avec un maintien des postes. En effet, un complément de service couvrira le besoin en rompu de temps partiel et suppléances diverses.

M. LECHEVALIER explique le tableau du secondaire (voir doc joint N°2)

Deux classes seront chargées (1^e S, 32 élèves ; T^e S 31 élèves), mais nous avons pu maintenir la section L indépendante. Il est important que toute la communauté éducative véhicule un message positif sur la filière L, victime de rumeurs stériles sur la qualité des élèves qui s'engagent dans cette voie.

Madame IDE demande une explication sur les classes mixtes.

Une classe mixte est composée d'un groupe d'élèves de section internationale et un groupe d'élèves classique. Ils sont regroupés pour les cours communs (maths, Français ...) et séparés pour les cours en allemand.

L'augmentation des élèves souhaitant pratiquer l'espagnol LV2 et le cinéma nécessite la création d'un demi-poste d'espagnol en CCD à recrutement local, présenté à la dernière commission des ressources humaines.

Point N°2 de l'ordre du jour : Déroulement des examens

Les examens se sont déroulés dans de bonnes conditions sans incident.

80 élèves ont composé pour le baccalauréat

97 élèves pour les épreuves anticipées de première

27 abibac

84 élèves pour le brevet

42 option internationale

330 élèves en deux vagues (bac et brevet) ont passé un examen cette année.

La première expérience de dématérialisation des copies s'est très bien passée. Un ajustement est nécessaire au niveau des concertations de jury cependant.

Les premières expériences de second tour en visio-conférence ont été positives et appréciées des candidats et examinateurs.

M. Le Proviseur remercie M. LECHEVALIER et Mme RENAUD pour l'organisation et le déroulement des épreuves.

M. DE LA FOUCHARDIERE propose de communiquer les coordonnées de l'UPEA aux familles de Düsseldorf pour un accueil plus personnalisé des élèves. La proposition est bienvenue et acceptée.

Point N°3 de l'ordre du jour : Questionnaire de satisfaction sur la restauration scolaire

M. Le Proviseur présente le résultat de l'enquête de satisfaction (voir doc joint) au sujet de la restauration scolaire. Les formulaires ont été distribués à l'attention de tous les élèves et devaient se remplir en famille. 660 ont été retournés.

Quelques remarques sont échangées entre les différents membres du Conseil, les représentants de l'UPEA font une réserve sur la pertinence de certaines questions

Madame IDE demande ce qu'il va advenir des résultats.

Après présentation aux membres du CET, ils seront affichés sur l'ENT et remis à la Sodexo.

Point N°4 de l'ordre du jour : Modification du règlement intérieur

Afin de permettre une consultation plus élargie des parents et des personnels avec des réunions préalables, ce point est reporté au prochain Conseil d'Etablissement.

Point N°5 de l'ordre du jour : Décisions à soumettre à L'AEFE

1^{ère} décision : pour avis, M. MEYER présente le tableau des IMP (voir doc joint), après avoir recueilli l'avis du conseil pédagogique. Ce sujet fait l'objet d'une question diverse.

A l'avenir le tableau des IMP sera voté au premier conseil d'établissement, après avoir recueilli l'avis du conseil pédagogique, conformément à la circulaire AEFE N°1576 du 24 juin 2016.

2^e décision : pour avis, M. MEYER présente l'acte de la carte des emplois « expatriés ». Avis favorable à l'unanimité.

3^e décision : pour avis, Mme THIRION présente le taux d'augmentation de la valeur du point d'indice voté en commission de ressources humaines du mardi 14 juin 2016, soit 0,54 %. Valeur du point d'indice à compter du 1^{er} septembre 2016 : 7,34 €

Avis favorable à l'unanimité.

4^e décision : pour avis, Madame THIRION présente le taux d'augmentation des frais de scolarité pour la rentrée 2018, soit 0,23 % (augmentation égale à l'inflation moyenne en Allemagne en 2015).

Avis favorable à l'unanimité.

5^e décisions : pour avis, Madame THIRION présente les tarifs applicables à compter du 1^{er} septembre 2017 pour les droits d'examen, les droits de première inscription et les cartes de photocopie (voir doc joints)

Avis favorable à l'unanimité.

Madame DEMERDACHE demande une forte incitation auprès des élèves pour l'utilisation de la carte photocopie à afin que les comptes professeurs soient moins sollicités.

6^e Décision : pour avis, Mme THIRION présente un Budget Rectificatif. (voir doc joint)

Avis favorable à l'unanimité. Madame BECH demande s'il est possible de prévoir en amont les dates des réunions de commission budgétaire car aucun représentant des parents d'élèves n'a pu se rendre disponible pour la réunion de la commission budgétaire prévue le lundi 20 juin. Mme THIRION répond favorablement en précisant que l'audit du service administratif et financier du lundi 06 au vendredi 10 juin a modifié le calendrier préalablement établi.

Tous ces avis sont soumis à la décision du Directeur de l'AEFE

Point N°6 de l'ordre du jour : Projets de voyages, bilan des voyages

2 voyages sont présentés : en Italie et au Royaume-Uni (voir doc joints)

Madame IDE demande si le voyage en Italie pourrait se faire en cohorte ?

Mme FOLKE propose un premier voyage avec une classe, puis une évaluation avant de se lancer dans un nouveau projet.

M. MEYER n'engagera pas sa responsabilité ni celles des professeurs sur un groupe de 80 élèves, à Rome.

M. De La FOUCHARDIERE exprime une réticence par rapport au prix (400€) somme assez élevée pour certaines familles.

Les projets sont soumis au vote

Royaume-Uni : Unanimité

Italie : 14 pour abstention 1

Les deux projets de voyage sont votés.

Séjour aux sports d'hiver

M. MEYER, se réjouit de la poursuite du projet du voyage à Piesendorf. Il sera présenté au prochain conseil d'établissement. Il faut rendre hommage à M. BLESER, qui a initié ce projet et qui l'a piloté depuis 35 années. Nous félicitons et remercions ce professeur pour son engagement.

Le bilan des voyages de l'année scolaire 2015/2016 sera présenté lors du prochain conseil. A ce jour, toutes les factures ne sont pas arrivées au service administratif et financier.

QUESTIONS DIVERSES

QUESTION DES PERSONNELS DU SECOND DEGRE

- 1- Les travaux dans l'espace de l'ancien et du nouveau CDI ont entraîné la disparition du nom de Mireille HEISE (ancienne collègue décédée) duquel l'ancien CDI était baptisé. Certains enseignants souhaiteraient voir rebaptiser ainsi le nouveau CDI.

Réponse de la Direction

Il faut effectivement transférer la nomination de la salle dédiée à Mme HEISE, une consultation doit être menée pour ce choix.

- 2- Comment les coordinateurs ont-ils été rémunérés pour 2015-2016? Certains collègues ne comprennent pas leur rémunération ou absence de rémunération.

Réponse de la Direction

Afin d'accélérer la procédure, les HSE ont été transformées en IMP. La DRH de l'AEFE doit vous envoyer un courriel d'explication d'ici peu.

- 3- Quand les IMP de l'année 2016-2017 seront-elles proposées au vote au CE?

Réponse de la Direction

Au premier conseil d'établissement de l'année.

- 4- Les collègues le souhaitant pourront-ils transformer leur IMP en décharge de service, comme le prévoit le décret ORS?

Réponse de la Direction

Oui, en fonction de l'intérêt du service

- 5- Quand sera-t-il possible de rendre effectif le règlement intérieur modifié ?

Réponse de la Direction

Juste après qu'il soit voté par le conseil d'établissement

- 6- Les modifications mises en chantier cette année prévoyaient notamment des précisions sur les tenues vestimentaires autorisées ou non.

Réponse de la Direction

Les modifications mises en chantier prévoient des précisions sur les tenues vestimentaires

- 7- De plus, compte tenu de dérives, de nombreux collègues aimeraient que le règlement interdise l'utilisation des portables par les collégiens dans l'ensemble de l'établissement.

Réponse de la Direction

Cette demande sera étudiée par les groupes de travail qui se réuniront dès la rentrée.

- 8- Serait-il possible de planifier de manière officielle les conseils d'enseignement début juin afin d'améliorer la communication entre les différents services (pédagogiques, administratifs et financiers et direction)

Réponse de la Direction

Nous avons tout au long de l'année scolaire des réunions diverses programmées et d'autres plus spontanées en fonction du besoin immédiat.

Toutefois, si les coordonnateurs le souhaitent, nous pouvons bien sûr programmer de manière officielle des conseils d'enseignement début juin.

- 9- Suite à la question posée lors du CE. Précédent, à propos du stationnement des bus à partir de 14h15, sur le parking enseignant, où en sont les décisions ?

Réponse de la Direction

Les minibus qui prennent en charge les tout jeunes élèves devront obligatoirement se serrer à droite en entrant dans le parking. Nous avons décidé de donner la priorité aux véhicules sortants.

Nous imposons également aux conducteurs de longer la file des voitures de service garées juste à droite en entrant, sans traverser la médiane fictive qui sépare la voie de circulation alimentant les espaces de stationnement réservés aux personnels. Il est maintenant interdit à tous véhicules prenant en charge les tout jeunes élèves de s'engager en double file ou en dehors de la ligne, s'ajoutant à l'arrière des véhicules garés, permettant un arrêt rapide sans gêner personne et surtout en respectant les règles de sécurité inhérentes à la prise en charge des enfants dans les transports scolaires. Et cela surtout dans la zone de l'entrée piétons des maternelles où l'espace de stationnement a tendance à se resserrer en forme de tronc de cône, accentué par le virage en épingle à cheveux, ce qui malheureusement amplifie encore le phénomène de resserrement. Nous avons aussi décidé que le départ du minibus doit lui aussi suivre une voie serrée à droite, de manière à laisser un espace suffisant aux éventuels autres véhicules à pouvoir quitter leur lieu de stationnement. Toutefois, je rappelle l'article R412-11 code de la route qui relève du bon sens : En agglomération, tout conducteur doit ralentir si nécessaire et au besoin s'arrêter pour laisser les véhicules de transport en commun quitter les arrêts.

Les taxis privés doivent rester à l'extérieur de l'enceinte du parking, sauf pour les élèves handicapés.

- 10- Pendant la période des examens (Baccalauréat et Brevet) (cette année pendant 2 semaines), en juin, (très pluvieux en Hessen), les élèves des classes primaires ayant sport, ne peuvent pas occuper le gymnase comme à leur habitude.

Ne peut-on pas faire en sorte que les examens se passent dans les nombreuses salles du collège restées libres et ne perturbent pas les séances de sport des élèves du primaire ?

Réponse de la Direction

*Avant de répondre à cette question, je voudrais vous dire que la Direction regrette sa formulation. Vous êtes toujours en train de mener un « combat d'arrière-garde » en ne voyant le problème que du point de vue du "primaire-secondaire". Cette attitude est contreproductive et a assez duré. Nous, accordons la même importance à chaque élève, quel que soit son âge et nous regrettons qu'il n'en soit pas de même pour vous. **C'est la dernière fois que nous répondons à une question formulée comme cela !***

Notre réponse :

Nous avons eu effectivement cette année, un mois de juin digne d'une saison des pluies de l'Afrique de l'Ouest. Nous préparons les examens près de 6 à 8 mois à l'avance et nous ne savons pas prévoir ces phénomènes météorologiques dans de tels délais. Nous sommes vraiment désolés pour les élèves (du primaire et du secondaire) qui avaient cours d'EPS à ce moment, mais la contrainte des examens est prioritaire.

- 11- Quatre classes de CP se sont vues refuser une sortie à la Fasanerie à Hanau au mois de juin alors que leur demande était recevable, et avait été déposées dans les temps, pouvons nous connaître clairement les critères d'autorisation de sorties de classes surtout celles de fin d'année ?

Réponse de la Direction

Contrairement aux années précédentes, la direction a reçu, en cette fin d'année scolaire, de nombreux projets de sorties et d'activités culturelles de proximité et a dû pour des raisons techniques et/ou financières, reporter, décaler voire annuler certaines d'entre elles. C'est la première année que l'établissement est autant sollicité pour la réalisation de sorties pédagogiques en fin d'année. Par conséquent, une réflexion est menée à l'heure actuelle pour envisager au mieux la gestion des sorties pour la rentrée scolaire prochaine. Les équipes pédagogiques seront sollicitées à plusieurs moments de l'année pour programmer en amont leurs projets afin d'éviter les effets d'engorgement du service administratif et financier. Manifestement, le délai de deux semaines ne suffit plus pour organiser une sortie. De plus, il faut aussi prévoir un temps suffisamment important pour assurer après la sortie, le règlement des factures. Une communication sera effectuée à la rentrée prochaine à ce sujet.

QUESTION des parents d'élèves

- 12- Constatant une volonté certaine dans l'information transmise aux familles en cas de modification des emplois du temps, serait-il possible d'aller encore plus loin en mettant en place un système plus complet (mail, SMS) et plus systématique d'information des parents (cf. point 7 CR du CET du 22 mars) serait-il aussi possible dans ce sens de rétablir l'information du système de TV dans le hall pour que les enfants aient l'information dès leur arrivée (voir la veille) et d'utiliser de nouveau le panneau lumineux extérieur à l'abandon depuis des années en le plaçant de manière visible pour les parents qui attendent devant le portail ?

Réponse de la Direction

Le système de courriel et/ou SMS est à l'étude. Il nous reste encore un point de blocage, pour les groupes de langues. Nous travaillons là-dessus et nous pensons être prêts pour la prochaine rentrée. Pour l'affichage du nom des professeurs à l'extérieur du lycée, je réponds clairement « non ».

Le dispositif de télévision pour la transmission d'informations va être remis en état prochainement.

- 13- Peut-on concrétiser la Charte Informatique envisagée lors du dernier CET (cf. point 9 CR du CET du 22 mars) qui intégrerait les règles d'utilisation de l'ENT afin qu'elles soient utilisables et clairement définies pour l'ensemble de la communauté scolaire pour la prochaine année scolaire (parents, professeurs, élèves) ?

Réponse de la Direction

Pour que l'esprit de la charte puisse se mettre en place, il faut l'adhésion de toutes les parties en présence, ce qui n'est pas le cas à l'heure actuelle ce que nous regrettons un peu, car la Direction est favorable à ce processus, mais ne peut seule convaincre de l'utilité d'un tel système. Nous avons commencé la rédaction d'une charte et pensons vous la soumettre bientôt pour avis.

- 14- Concernant la proposition de règlement intérieur, nous vous faisons parvenir nos remarques séparément.

Déclaration de M. Marc DE LA FOUCHARDIERE pour l'UPEA

Nous souhaitons qu'une priorité aux nouveaux bâtiments (salle polyvalente) soit donnée plutôt qu'une extension majeure du parking goudronné. Nous demandons qu'il n'y ait pas d'installations sportives en fixe et en dur sur le parking actuel et la réintégration progressive du sport dans le périmètre actuel du lycée.

La séance est levée à 19h30

Les secrétaires de séances

Jean-Marc BRUN



Stéphanie LAMANDA



Le Proviseur :

Pascal MEYER

